



Commune : **LAMBALLE-ARMOR**

Rivière : **Le Gouessant**

Cabane à l'arrière du bâtiment des soeurs de Saint Vincent de Paul

1 Repère(s) sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Vilaine-Côtière Bretons

Code : SPC_Lamballe_002

Date de mise à jour : 26/03/2020

Auteur : SPC VCB



entrée du bâtiment des soeurs de Saint Vincent de Paul sur la rue Saint Lazare

GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: -2.51698820 / Y: 48.46674480

Coordonnées RGF93 (Lambert 93) : X: 292501.37 / Y: 6832739.05

Coordonnées RGF93 (ETRS89) : X: -2.5169882 / Y: 48.4667448

Code Hydro: J13-0300

Rive de référence: Gauche



28 décembre 1999

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau**

Altitude calculée de l'eau : **47.58 m**

Nature du repère : **Laisse d'inondation**

Commentaires : L'emplacement exacte de la cabane abritant le repère est approximatif.

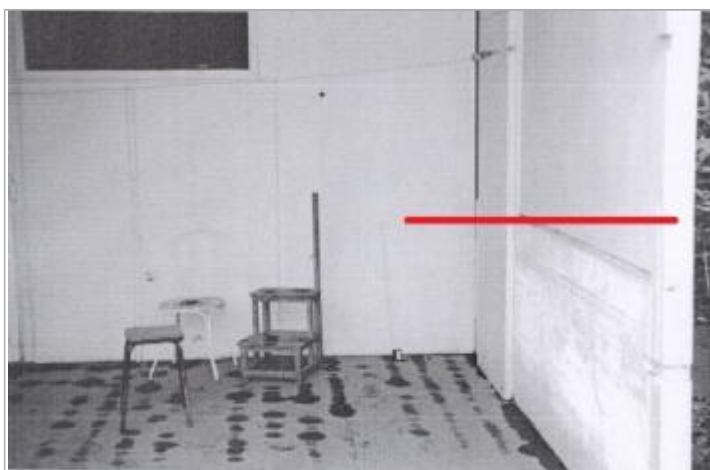
GÉNÉRAL

Code : SPC_Lamballe_002_01

Date de mise à jour :

Auteur : SPC VCB

26/03/2020



sol de la cabane à l'arrière du bâtiment (photo de 2000)

MARQUE

Maximum de l'inondation : Oui

Visibilité : Non

État du repère : Non renseigné

Pérennité : Non renseigné

Repère calculé : Non

PHEC : Non

SOURCE DE REPÉRAGE : CAMPAGNE ATLAS ZONE INONDABLE 2001 - 06/07/2019

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation

Organisme(s) : SPC Vilaine - Côtière bretons

SOL DE CABANE PRÈS DE L'ANCIEN TERRAIN DE SPORT EN BITUME - 13/01/2000

Méthode : Non renseigné

Organisme : GEOMEXPERT

Commentaires sur le nivellement : L'emplacement exacte de la cabane abritant le repère est approximatif, mais le nivellement a été réalisé rapidement après l'inondation, le niveau de l'eau calculé est donc jugé valable.

Référence nivelée : Autre type de référence

Description référence du repère : sol de cabane près de l'ancien terrain de sport en bitume

Système altimétrique : NGF IGN 1969 (système normal)

Altitude de la référence (en m) : 46.790 m

Différence entre le niveau d'eau et la référence (en m) : 0.790 m

Altitude calculée de l'eau (en m) : 47.58 m